**Module : Ethique et déontologie**

**Cours 6**

**Devoirs de l’étudiant**

**1. Devoir**: ils représentent un ensemble de tâches que doit remplir l’étudiant au sein de l’institution universitaire. Ces devoirs portent sur trois points essentiels : respect de la famille universitaire, respect de l'aspect éducatif, préservation des installations et des moyens, discipline et responsabilité.

**Ex**: l’étudiant a le devoir de respecter les mécanismes de mise en place d’examens.

**2. Que doit faire l’étudiant au sein de l’établissement universitaire ?**

* **Le respect de la famille universitaire:**

-L'étudiant, faisant partie de la communauté universitaire doit respecter l’organisation de cette dernière.

-L'étudiant se doit de respecter les autres membres de la famille universitaire, et ce dans leur totale dignité et intégrité (physique ou morale).Il doit par ailleurs respecter leurs opinions et leur liberté d’expression.

-L'étudiant, en tant qu’individu adulte et mature faisant partie de la communauté universitaire, doit se montrer d’une morale élevée. Il doit avoir une attitude civile et un comportement correct.

* **La probité pédagogique:**

-Dans la recherche des connaissances, scientifique, l’étudiant doit respecter une certaine probité .Il doit être intègre et honnête et éviter au maximum les méthodes malhonnêtes qui renvoient à la fraude, au plagiat…etc.

-Durant le mécanisme d’inscription et de réinscription, l’étudiant doit être transparent et donner les informations correctes et précises le concernant.

-L'étudiant doit respecter les résultats des comités de délibération et ne pas entraver les décisions administratives.

* **La préservation des installations et moyens:**

-L'étudiant universitaire doit conserver les installations publiques qui lui ont été consacrées dans le but d'étudier dans les meilleures circonstances, notamment les structures liées aux études (salle de cours, amphithéâtres, laboratoires de recherche…etc.)

-L'étudiant doit également conserver les divers moyens, équipements et matériels pédagogiques mis à sa disposition pour ses études.

-L'étudiant doit respecter les règles établies qui doivent être suivies afin de maintenir la sécurité et la sûreté au sein de l'établissement.

* **La responsabilité et la discipline:**

-L'étudiant est responsable de ses actes et doit se soumettre aux différentes sanctions lorsqu’il commet une erreur à l’intérieur de l’institution universitaire. On doit néanmoins l’informer officiellement de la faute commise.

-S’il y a maladresse de sa part, l’étudiant sera soumis aux sanctions correspondant au degré de son erreur à la lumière de la réglementation et du règlement intérieur de l'établissement d'enseignement supérieur.

-L’étudiant ne doit pas interférer dans les décisions définitives prises par le conseil de discipline. Les sanctions émises par ce dernier peuvent amener l’étudiant jusqu’à l’expulsion définitive de l’institution universitaire.

**Remarque** : il est à noter que chaque membre de la communauté universitaire a des droits qu’il fera valoir et des devoirs dont il se chargera. L’étudiant n’est pas l’unique membre concerné par la charte universitaire d’éthique et de déontologie. Les enseignants, le personnel administratif et technique doit également se soumettre à ses devoirs et jouir de ses droits.

**3. La charte universitaire :**

La charte représente tout texte ou tout règlement intérieur d’une institution censé déterminer les relations inter-membres et veiller à ce qu’il y ait le respect d’une bonne conduite et d’un comportement adéquat de la part de tous.

La charte universitaire mentionne donc toutes les règles fondamentales qui régentent la vie universitaire. Elle contient des valeurs morales, d’éthique et de déontologie que tous les acteurs universitaires doivent respecter.

La charte universitaire a pour but de maintenir une certaine cohésion au sein de l’université. Elle permet une fluidité organisationnelle dans la mesure où elle détermine les règles de bonne conduite, les plans d’actions pédagogiques et administratives, les buts et projets…etc.